



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 19 JUIN 2023  
PROCES VERBAL**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 15 juin 2023, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

*Nombre de conseillers en exercice* ..... 19  
*Nombre de conseillers présents* ..... 15  
*Date de convocation du Conseil Municipal et date d'affichage en mairie* ..... 15/06/2023

**Membres présents** : PRAILE Arnaud, **Maire**, GASCHET Cédric, LAVAUD Sonia, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, **Adjoint**, ALLAIRE Michelle, BOISSINOT Robin, LOIZEAU-BIRON Isabelle AUBINEAU Christian, DEVANNE David, FRUCHET Jean-Bernard, HULIN Thomas, LERIN Sophie, RONGEARD Mathieu, **Conseillers Municipaux**

**Membre représenté** : -

**Membres absents excusés** : MASSE Catherine, MIDAVAINNE Anne, ONILLON Adeline, AUVINET Marietta

**Désignation du secrétaire de séance** : ALLAIRE Michelle

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

**ORDRE DU JOUR**

**Dispositions relatives au jury d'assises 2024 – Tirage au sort**

*En application de l'article 3 de l'arrêté n°202-DCL-BER-688 en date du 21 mars 2023, le maire de chaque commune désignée doit, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, procéder publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale, un nombre de noms triple de celui des jurés :*

- **M. LE MAREC FOURY Damien, demeurant La Rangereuse 85590 Saint Malo du Bois**
- **Mme BROUARD Magalie, demeurant 1 rue des Montys 85590 Saint Malo du Bois**
- **Mme SOURISSEAU Marie, demeurant 1 bis chemin de Bel Air 85590 Saint Malo du Bois**

**I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Marchés signés

**II RESSOURCES HUMAINES**

- Renouvellement de 4 postes de surveillance pendant la pause méridienne de la cour de l'école et du restaurant scolaire
- Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2023

*Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la décision de rajouter une délibération à l'ordre du jour :*

AGRESPO – Demande de subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité et sans observation, le procès-verbal de la séance du 22 mai 2023.

\*\*\*\*\*

**I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **Déclarations d'Intention d'Aliéner**

Non exercice du DPU pour le dossier suivant.

Déclaration en date du 26 mai 2023 : Bâti sur terrain – Section B 2232 – Superficie 923 m<sup>2</sup> - 4 rue des néfliers appartenant à M. et Mme POIRIER Franck.

Non exercice du DPU pour le dossier suivant.

Déclaration en date du 25 mai 2023 : Bâti sur terrain – Section B 531 – Superficie 592 m<sup>2</sup> - 32 rue de Tempyre appartenant à Mme PASQUIER Henriette.

- **Marchés signés**

**Commune**

DATES SIGNATURE	LIEUX	OBJETS/TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANTS TTC
22/05/2023	PERISCOLAIRE	VOLET ALU	FORTIN	1 548,00 €
23/05/2023	ATELIERS	MACONNERIE PLOT BETON	MALOUIN MERLE	1 566,61 €
01/06/2023	MAM	ETUDE DE SOL	ECR ENVIRONNEMENT	2 760,00 €

5 874,61 €

**II RESSOURCES HUMAINES**

**28-2023 RENOUELEMENT DE 4 POSTES DE SURVEILLANCE PENDANT LA PAUSE MERIDIENNE DE LA COUR DE L'ECOLE ET DE LA CANTINE**

Il est proposé au conseil municipal de renouveler les 4 postes d'agents techniques pour la surveillance des enfants scolarisés pendant la pause méridienne de la cour de l'école et du restaurant scolaire pour la prochaine période scolaire et de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- **Du lundi 4 septembre 2023 au vendredi 5 juillet 2024 inclus** : création de quatre (4) postes d'adjoints techniques pour les agents en charge de la surveillance de la pause méridienne, à hauteur de **1h05mn/jour** sur les jours de scolarité (lundi, mardi, jeudi, vendredi hors vacances scolaires), soit **4h20mn/semaine**.

**Après calcul de l'annualisation du temps de travail, ces postes correspondent à 17,61 heures rémunérées mensuellement, pour un agent travaillant durant toute la période scolaire.**

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré et l'unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la création de 4 postes de surveillance pendant la pause méridienne de l'école dans les conditions définies ci-dessus.
- **SOULIGNE** que les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 012 du budget communal.

<b>29–2023 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023</b>
---

Dans le cadre du transfert du personnel restaurant scolaire de l'association AGRESPO vers la commune et au vu de l'avis favorable rendu par le Comité Social Territorial en date du 22 mai 2023, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la modification suivante au tableau des effectifs communaux :

- **A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 :**
- **Création de trois postes d'Adjoint Technique à temps non-complet :**
  - **1 poste à 27 heures hebdomadaire**
  - **1 poste à 15 heures hebdomadaire**
  - **1 poste à 8 heures hebdomadaire**

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 telle qu'énoncée ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à l'exécution de la présente délibération.

### **III FINANCES**

<b>30–2023 AGRESPO – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE</b>
---

L'association AGRESPO a pour objet la gérance du restaurant scolaire.

La situation financière actuelle présente un solde négatif. Le contexte inflationniste, la hausse des charges du personnel ainsi que l'impact financier de la livraison des repas en raison des travaux sur le bâtiment, peuvent expliquer ce déficit aussi important.

Aussi, l'association sollicite auprès de la commune une aide financière exceptionnelle de :  
**15 000 euros.**

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- **ACCORDE** à l'association AGRESPO une subvention exceptionnelle de **15 000 euros** pour aider à équilibrer leur budget.
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à l'exécution de la présente délibération.

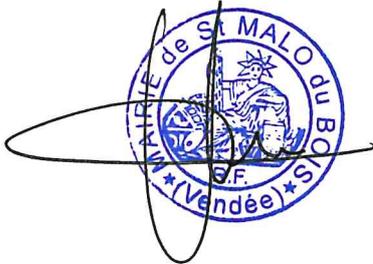
**QUESTIONS DIVERSES :**

- **Inauguration de la Liaison Douce** : Dimanche 17 septembre matin. Départ 10h30 de la Mairie avec un pot au niveau de la passerelle (ou un peu plus haut).
- **Organisation « Laissez-passer riverains » pour le Festival de Poupet les 19 et 21 juillet 2023** : Sur ces 2 dates, le festival de Poupet organise 2 concerts événements à la Clairière du Bois Chabot. La circulation dans la commune sera perturbée, et la route entre Saint Laurent sur sèvre et Saint Malo du Bois sera fermée à la circulation à partir de 16h. Afin d'empêcher les festivaliers de se garer dans Saint Malo, certaines rues seront filtrées. Le « laissez-passer riverains permettra d'accéder à ces rues en tant que riverains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,  
PRAILE ARNAUD

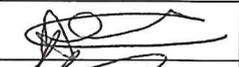
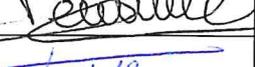
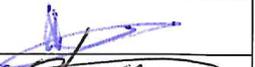
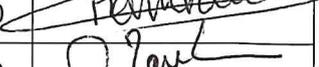
La Secrétaire de séance,  
ALLAIRE Michelle



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JUIN 2023 A 20H00

	Délibérations	N°
1	Renouvellement de 4 postes de surveillance pendant la pause méridienne de la cour de l'école et du restaurant scolaire	28-2023
2	Modification du tableau des effectifs au 1 <sup>er</sup> septembre 2023	29-2023

**Ont signé, les jour, mois et an que dessus**

NOM - PRENOM	DOMICILE	DATE D'ELECTION	SIGNATURE
ALLAIRE Michelle	5, La Lande	15/03/2020	
AUBINEAU Christian	43bis, rue de Tempyre	15/03/2020	
BOISSINOT Robin	La Blaire	15/03/2020	
DEVANNE David	Le Petit Monty	15/03/2020	
FRUCHET Jean-Bernard	Le Puy-Moisson	15/03/2020	
GASCHET Cédric	19, rue des Châtaigniers	15/03/2020	
HULIN Thomas	5 Le Vau Joly	15/03/2020	
LAVAUD Sonia	La Rangereuse	15/03/2020	
AUVINET Marietta	38, rue de Tempyre	15/03/2020	Abs Excuser
LERIN Sophie	2, rue Marie-Mayne	15/03/2020	
LOIZEAU-BIRON Isabelle	3, chemin de l'Etang	15/03/2020	
MASSE Catherine	13, rue de l'Etang	15/03/2020	Abs Excuser
MIDAVAINNE Anne	5, rue des Ancolies	15/03/2020	Abs Excuser
MORIN Stéphane	Le Petit Boucher	15/03/2020	
ONILLON Adeline	4, place des Murets	15/03/2020	Abs Excuser
PRAILE Arnaud	11, rue des Châtaigniers	15/03/2020	
RAMBAUD Christine	La Bretonnière Le Blanc	15/03/2020	
RAUTUREAU Anthony	8, impasse du Bocage	15/03/2020	
RONGEARD Mathieu	12, rue du Cormier	15/03/2020	